UNCDF

Unlocking Public and Private Finance for the Poor

APPEL À MANIFESTATION

Prêts et garanties pour la mise en place d'économies numériques inclusives qui ne laissent personne de côté au Niger

United Nations Capital Development Fund

Appel à manifestation d'intérêt pour :

Prêts et garanties pour la mise en place d'économies numériques inclusives ne laissant personne de côté au Niger

1. Définitions et interprétation

Dans le présent appel à manifestation d'intérêt, les termes et expressions en majuscules ont la signification ci-dessous qui leur est attribuée ou telle que défini entre autres, dans le présent document, à moins que les exigences du contexte diffèrent.

Postulant	Désigne une entité formelle enregistrée qui postule à cet appel à manifestation d'intérêt.
Délai	Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert avec des dates limites trimestrielles récurrentes. La première date limite trimestrielle pour cet appel à manifestation d'intérêt sera le 30 septembre 2022 à 23h59 UTC+1. Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 30 septembre 2022 pour le premier cycle d'évaluation.
Critères d'éligibilité	Désigne les conditions d'éligibilité auxquelles les Demandeurs doivent se conformer, telles qu'énumérées à la section 7.1 du présent document.
Expression of Interest/EoI	Désigne une demande soumise à l'appel à manifestation d'intérêt soumis à l'UNCDF dans le délai imparti.

United Nations Capital Development Fund (UNCDF) facilite le financement public et privé au service des pauvres dans les 46 pays les moins avancés du monde. Grâce à son mandat et à ses instruments, l'UNCDF propose des modèles de financement au "dernier kilomètre" qui mobilisent les ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et de soutenir le développement économique local. L'UNCDF met actuellement en œuvre sa stratégie "Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique", dans le but de construire des économies numériques qui aident les femmes, les jeunes, les réfugiés, les migrants et les micro, moyennes et petites entreprises (MPME) à renforcer leur participation au marché, ce qui permet une réduction de la pauvreté, une amélioration des moyens de subsistance et une croissance économique.

UNCDF invite les organisations éligibles ayant besoin de prêts concessionnels et de fonds de garantie pour financer leur fonds de roulement ou leurs projets d'expansion à manifester leur intérêt dans les secteurs suivants:

- Inclusion financière et innovation numérique

- Économie verte et énergie propre

- Chaîne de valeur agricole, Agro-industries, sécurité alimentaire et nutrition

- Télécommunications, infrastructures et connectivité du dernier kilomètre

Les entités doivent être focalisées sur l'offre de services et de produits numériques qui favorisent l'inclusion numérique des femmes, des jeunes, des MPME, des petits exploitants agricoles et/ou des migrants, ou être en mesure de tirer parti de ces services pour améliorer l'efficacité, la performance organisationnelle et l'acquisition de part de marché. Le financement par prêts et/ou par garantie de l'UNCDF sera étudié au cas par cas avec l'institution. Le financement des prêts et garantie sera de préférence émis en monnaie locale mais peut être émis en devise si cela est jugé approprié.

Veuillez noter qu'en soumettant des informations en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt, l'octroi du financement n'est pas obligatoirement acquis.

Les demandes de renseignements concernant cet appel à manifestation d'intérêt peuvent être soumises en ligne à travers la plateforme e-investment. Suivez ce lien pour la manifestation d'intérêt sur la plateforme e-investment de l'UNCDF : https://apply.uncdf.org/prog/eoi_ide_pipeline_niger

Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert avec des dates limites trimestrielles récurrentes. La première date limite trimestrielle pour cet appel à manifestation d'intérêt sera le 30 septembre 2022 à 23h59 UTC+1. Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 30 septembre 2022 pour le premier cycle d'évaluation.

2. Introduction

UNCDF met le financement public et privé au service des pauvres dans les 46 pays les moins avancés du monde. Grâce à son mandat et à ses instruments, l'UNCDF propose des modèles de financement du "dernier kilomètre" qui débloquent les ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, afin de réduire la pauvreté et de soutenir le développement économique local.

Les modèles de financement de l'UNCDF fonctionnent par le biais de trois canaux : les économies numériques inclusives, qui connectent les individus, les ménages et les petites entreprises aux écosystèmes financiers et numériques qui catalysent la participation à l'économie locale et fournissent des outils pour sortir de la pauvreté et gérer la vie financière ; le financement du développement local, qui renforce les capacités des localités par le biais de la décentralisation fiscale, de financements municipaux innovants et de financements de projets structurés pour stimuler l'expansion économique locale et le développement durable ; et le financement des investissements, qui fournit une structuration financière catalytique, une réduction des risques et un déploiement de capitaux pour stimuler l'impact des ODD et

la mobilisation des ressources nationales. En renforçant la manière dont le financement fonctionne pour les pauvres au niveau des ménages, des petites entreprises et des infrastructures locales, l'UNCDF contribue à la réalisation de l'Objectif de développement durable (ODD 1) relatif à l'élimination de la pauvreté et de l'ODD 17 relatif aux moyens de mise en œuvre. En identifiant les segments de marché où des modèles de financement innovants peuvent avoir un impact transformationnel en aidant à atteindre le dernier kilomètre et à traiter l'exclusion et les inégalités d'accès, l'UNCDF contribue à une grande diversité d'ODD.

En 2019, l'UNCDF's a lancé sa stratégie "Ne laisser personne de côté à l'ère du numérique", basée sur plus d'une décennie d'expérience dans la finance numérique en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, afin de stimuler le développement d'économies numériques, en chevauchant les rails de la finance numérique, dans les PMA. UNCDF reconnaît que la réalisation du plein potentiel de l'inclusion financière numérique à l'appui des Objectifs de développement durable s'aligne sur la vision de la promotion des économies numériques qui ne laissent personne de côté. La vision de l'UNCDF est de permettre à des millions de personnes d'ici 2024 d'utiliser quotidiennement des services qui tirent parti de l'innovation et de la technologie et qui contribuent aux Objectifs de Développement Durable. L'UNCDF applique une approche de développement du marché et cherche en permanence à remédier aux dysfonctionnements sous-jacents du marché. La stratégie mobilise l'agenda de l'UNCDF sur la construction d'économies numériques inclusives à travers l'énergie propre, l'agriculture et d'autres secteurs, le tout en lien avec la finance numérique.

3. Description des tâches

UNCDF a de l'expertise dans le soutien aux entreprises depuis le démarrage et les premiers pas jusqu'aux stades de croissance et d'expansion. Le soutien de l'organisation est adapté aux besoins des entreprises par le biais d'une combinaison d'assistance technique, de subventions et, de plus en plus, de prêts catalytiques et de garanties provenant de son propre bilan. En plus des prêts et des garanties sur son bilan, l'UNCDF offre également des investissements en dette et en capital par le biais de ses fonds gérés par des tiers, par exemple le fonds BUILD.

Ces investissements catalytiques, provenant à la fois du bilan de l'UNCDF et du fonds BUILD, accompagnent la croissance des entreprises du secteur privé et visent à créer de puissants effets de démonstration en termes de viabilité des modèles d'entreprise et d'attractivité » du secteur. En aidant les entreprises à se développer, à atteindre la viabilité commerciale, à renforcer la structure de leurs bilans et à se constituer un historique de crédit, l'UNCDF permet de débloquer d'avantage de capitaux privés pour les entreprises qui desservent les communautés du dernier kilomètre, afin de répliquer les modèles qui fonctionnent et de favoriser le développement économique local. L'UNCDF vise à se concentrer sur le " *missing middle* " des entreprises, celles qui sont considérées comme trop grandes pour accéder aux prêts de microfinance et trop petites comme étant trop risquées pour accéder aux investissements commerciaux offerts par les institutions financières classiques et autres investisseurs.

UNCDF invite les organisations éligibles à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt en faisant part de leurs besoins en capitaux liés à la croissance. L'UNCDF propose ses

instruments d'investissement à travers ses fonds partenaires. Ces investissements entrent dans deux catégories de financement disponibles :

- Prêts concessionnels et garanties de BRIDGE facility, sur le propre bilan de l'UNCDF - investissements en prêts et garanties dans la fourchette de 100.000 et 1.000.000 USD, disponibles en monnaie locale. Le prêt est offert à des conditions concessionnelles, y compris le taux d'intérêt, la durée et les exigences de garantie.

- Prêts semi-commerciaux et investissements en fonds propres, par l'intermédiaire du fonds BUILD - investissements en fonds propres et en prêts compris entre 250.000 et 2.500.000 USD, disponibles en monnaie locale.

L'investissement approprié dépendra des besoins financiers et du profil risque/rendement de l'organisation ainsi que de la disponibilité des fonds. Les fonds peuvent être utilisés pour des dépenses d'investissement, des fonds de roulement, le financement de projets, l'expansion ou d'autres objectifs. Les investissements seront accompagnés d'une composante de facilité d'assistance technique avec un soutien technique personnalisé si nécessaire. L'organisation candidate pourrait en outre bénéficier de subventions pour améliorer son potentiel d'investissement si elle répond aux critères d'éligibilité de cet appel à manifestation d'intérêt et à la vision de l'UNCDF de construire des économies numériques inclusives dans le cadre de la stratégie numérique mondiale.

3.1 Segment cible et secteurs

Cet appel à manifestation d'intérêt invite les organisations éligibles à soumettre des informations pour que l'UNCDF puisse évaluer l'éligibilité d'un investissement potentiel par le biais de ses instruments financiers ou d'un investissement par le biais de fonds partenaires. Dans cet appel à manifestation d'intérêt, l'UNCDF se concentre sur les organisations qui offrent des services et des produits numériques, ou qui peuvent tirer parti de ces services pour améliorer l'efficacité, la performance organisationnelle et la portée de la clientèle, et qui favorisent l'inclusion numérique en touchant au moins 50% des femmes, des jeunes, des MPME, des petits agriculteurs et/ou des migrants dans les secteurs ci-dessous :

- Inclusion financière et innovation numérique
- Chaîne de valeur agricole, transformation des aliments, sécurité alimentaire et nutrition
- Économie verte et énergie propre
- Télécommunications, infrastructures et connectivité du dernier kilomètre

3.2 Etendue Géographique

Les organisations éligibles ayant des produits ou services destinés à des clients au Niger sont invitées à soumettre leur intérêt en réponse à cet appel à manifestation d'intérêt.

4. Informations requises

UNCDF invite les organisations éligibles à soumettre les informations requises sur leurs besoins et leur situation financière (revenus, profits/pertes, etc.) et leur impact sur le développement de leurs activités (nombre de clients, etc.). La liste complète des informations requises se trouve dans le formulaire de soumission à la section 8.1 ci-dessous.

4.1 Langage

Les informations soumises et toute correspondance entre la société candidate et l'UNCDF doivent être en Français.

5. Comment l'UNCDF travaillera avec les informations fournies par le candidat ?

UNCDF évaluera le potentiel d'investissement des candidats en fonction de critères d'éligibilité et d'évaluation organisationnelle, financière et d'impact. Le résumé de ces critères est présenté dans la section 7.

L'UNCDF suivra son processus de gestion des investissements tout en évaluant le potentiel d'investissement des candidats. Après une première présélection selon les critères d'évaluation énumérés à la section 7.3 sur la base des informations soumises dans la présente lettre d'intention, les entités présélectionnées seront contactées pour partager des informations supplémentaires et seront évaluées selon l'ensemble des critères d'évaluation organisationnels, financiers et d'impact énumérés à la section 7.4.

Les entités ayant obtenu les meilleurs résultats à l'issue de cette évaluation seront ensuite invitées à effectuer un contrôle financier approfondi et une évaluation du crédit afin d'avancer dans le processus d'investissement. Un résumé du processus d'investissement de l'UNCDF est présenté ci-dessous :

Etapes	**Actions**
1. *Sourcing / Origination* - Clôture de l'appel à manifestation d'intérêt	Les organisations éligibles soumettent des informations.
2. *Screening*/ Pré-évaluation	Tout d'abord, l'éligibilité sera déterminée par les critères des sections 7.1 et 7.2. Sélection sur liste restreinte - une évaluation initiale sera menée par une équipe d'évaluation de l'UNCDF conformément aux critères d'évaluation énoncés à la section 7.3, sur la base des informations disponibles soumises lors de la saisie de la présente manifestation d'intérêt. Une évaluation du ou des instruments financiers appropriés sera effectuée. Les organisations présélectionnées sont contactées pour partager des informations supplémentaires (telles que des états financiers et des projections) pour une pré-évaluation qui sera évaluée selon les critères d'évaluation de la section 7.4.
3. Due Diligence	Due Diligence et évaluation du crédit des entités les mieux notées. Sélection des entités qualifiées en fonction des résultats de la due diligence. Négociation des conditions générales avec les entités qualifiées.
4. Approbation & Exécution	Approbation des entités qualifiées par le Comité d'investissement d'impact de UNCDF.

	Notification des entités qualifiées approuvées et négociation d'un accord de prêt et/ou de garantie. Les décaissements sont effectués conformément au tableau d'amortissement ou à l'accord.
5. Mise en œuvre et suivi	Suivi des investissements sur la base d'indicateurs financiers et d'impact.
6. Clôture & Evaluation	Investissement clôturé et évalué selon des indicateurs financiers et d'impact.

UNCDF utilisera les informations soumises pour évaluer les investissements potentiels de prêts et de garanties de son propre bilan, ainsi que les investissements en dette et en capital de ses fonds gérés par des tiers, sur une base continue, en fonction de la disponibilité des fonds. L'UNCDF gardera les données soumises confidentielles et ne les partagera qu'avec les partenaires d'investissement ou les donateurs concernés dans le but de sécuriser l'investissement.

6. Résultats attendus

Les organisations bénéficiaires de l'investissement devront convenir d'une liste complète d'indicateurs financiers et d'impact pour le suivi de l'investissement. Les indicateurs d'impact seront finalisés en fonction de la nature du produit ou du service de l'entreprise et seront suivis de manière continue. En plus de ces indicateurs, des informations de suivi qualitatif sont attendues pour l'apprentissage et la compréhension.

7. Critères d'éligibilité et d'évaluation

Seules les demandes qui répondent aux critères d'éligibilité de la soumission continueront dans le processus pour être évaluées.

7.1 Critères d'éligibilité

UNCDF invite les organisations qui offrent un produit ou un service numérique, ou qui peuvent tirer parti de ce produit ou service pour améliorer l'efficacité, la performance organisationnelle et la sensibilisation des clients, qui favorisent l'inclusion numérique des femmes, des jeunes, des MPME, des petits exploitants agricoles et/ou des migrants dans les secteurs: inclusion financière et innovation numérique, économie verte et énergie propre, agriculture, transformation des aliments, sécurité alimentaire et nutrition, ou secteurs des télécommunications, des infrastructures et de la connectivité du dernier kilomètre pour soumettre des informations sur leurs besoins de financement et leur impact sur le développement répondant aux critères suivants

Critères	Source de vérification
Doit être une entité juridique officiellement enregistrée, dans n'importe quel pays, mais aucune exigence d'années d'existence minimales.	Preuve d'inscription
Doit être un partenariat à but lucratif, à but non lucratif ou public-privé (aucun individu ou entité du secteur public n'est éligible).	Preuve d'inscription

L'entité doit offrir un produit ou un service axé sur la technologie/numérique, ou pourrait tirer parti d'un tel produit ou service pour améliorer l'efficacité, la performance organisationnelle et la portée de la clientèle et opérer au Niger.	Présentation de l'entreprise (Pitch)
L'entité doit opérer dans les secteurs de l'inclusion financière et de l'innovation numérique, de l'économie verte et de l'énergie propre, de la chaîne de valeur agricole, de la transformation des aliments, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ou des télécommunications, des infrastructures et de la connectivité du dernier kilomètre.	Présentation de l'entreprise (Pitch)
L'entité doit avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales.	Attestation fiscale nationale et Attestation d'immatriculation et de paiement des cotisations de l'organisation (à vérifier si présélectionné)
L'entité doit se conformer aux normes, réglementations et législations applicables auxquelles elle peut être soumise et posséder les approbations, licences et certificats réglementaires requis pour ses opérations.	Certificats et preuves de licence (à vérifier si présélectionné)
L'entité doit avoir minimum 1 an d'états financiers audités ou être en train d'obtenir des états financiers audités.	État(s) financier(s) audité(s) (à vérifier si présélectionné)
Critères supplémentaires spécifiques aux organismes de crédit : le respect des normes de non-implication dans les fraudes financières ; les cas de fraude financière à grande échelle, y compris la lutte contre le blanchiment d'argent, deviendront inéligibles.	Engagement signé par l'entreprise (à vérifier si présélectionné)
Critères supplémentaires spécifiques aux organismes de crédit : Conformité aux réglementations et directives prudentielles incl. les mesures de gouvernement d'entreprise et les procédures de gestion des risques.	Certificats et preuves de licence (à vérifier si présélectionné)

Les entités à différents stades de développement, du démarrage aux premiers stades de croissance et d'expansion, sont invitées à soumettre.

7.2 Critères d'Exclusion

- Les entités ne doivent pas avoir fait l'objet d'une faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation similaire résultant d'une procédure similaire.
- Les entités et tout membre de leur personnel ou membre de leur conseil d'administration ne doivent pas avoir été inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations Unies, notamment en matière de lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ; et

- Les entités ne doivent être impliquées dans aucune des activités suivantes :
    - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composantes, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires.
    - Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires.
    - Les répliques d'armes commercialisées auprès des enfants.
    - La fabrication, la vente ou la distribution de tabac ou de produits du tabac.
    - La participation à la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique.
    - La fabrication, la vente ou la distribution de substances faisant l'objet d'une interdiction ou d'une élimination progressive au niveau international, ainsi que d'espèces sauvages ou de produits réglementés par la CITES.
    - Jeux d'argent, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exception des loteries à but caritatif).
    - Violation des droits de l'homme ou complicité de violation des droits de l'homme.
    - Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire.
    - Utilisation ou tolérance du travail des enfants
- Les entités doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays d'incorporation.
- L'UNCDF effectuera une vérification préalable des entités sélectionnées. Les entités doivent avoir des documents prêts à être utilisés pour confirmer qu'elles répondent aux critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par l'UNCDF en plus du formulaire de demande.

7.3 Filtrage : Critères de présélection

UNCDF examinera les informations soumises par les candidats en fonction de critères de présélection organisationnels, financiers et d'impact. Ces critères sont les suivants :

Critères	**Source d'information**
Profil de l'organisation, expérience et équipe : - Mission, vision, mandat de l'entreprise - Description du modèle d'entreprise de l'entité	Diaporama de présentation de l'entreprise Informations sur la manifestation d'intérêt soumise

Informations financières de l'organisation et additionnalité financière de l'investissement de l'UNCDF : - Rentabilité positive (y compris l'EBITDA), ou tendances positives en matière de rentabilité. - Pour les entreprises en démarrage/en phase initiale : le total des fonds propres doit être supérieur à 50 000 USD ou équivalent en monnaie locale. - Pour les entreprises en phase de croissance/expansion : l'entité doit avoir des flux de revenus récurrents. - Pour les entreprises en phase de croissance/expansion : l'entité doit avoir un ratio de fonds propres de plus de 15%. Supplémentaire pour les organismes fournisseurs de crédit : Ratio d'autosuffisance opérationnelle (revenus - coûts financiers - coûts opérationnels - coûts des pertes sur prêts) et ratio de prêts non performants (>30 jours).	Diaporama de présentation de l'entreprise Informations sur la manifestation d'intérêt soumise
Impact social, degré d'innovation, impact sur les ODD et *additionnalité* de l'investissement de l'UNCDF : - L'organisation et le modèle commercial se concentrent-ils particulièrement sur les femmes, les jeunes, les MPME, les petits exploitants agricoles ou les migrants en tant que clients pour construire des économies numériques inclusives ? - Nombre de clients - Nombre d'employés Supplémentaire pour les organisations fournissant des crédits : Portefeuille total de prêts bruts, nombre d'emprunteurs, total des dépôts d'épargne, nombre d'épargnants.	Diaporama de présentation de l'entreprise Informations sur la manifestation d'intérêt soumise

7.4 Critères d'évaluation de la pré-évaluation

Pour les organisations répondant aux critères de présélection définis dans le présent EoI, l' UNCDF procédera à une évaluation approfondie. L'UNCDF contactera les candidats intéressés pour leur demander des informations supplémentaires. Cela pourrait inclure des réunions avec les membres clés de l'équipe ainsi que la soumission de documents clés. L'UNCDF évaluera les informations soumises par les candidats présélectionnés en fonction de critères organisationnels, financiers et d'impact. Les critères d'évaluation comprennent les critères de présélection et des critères supplémentaires comme suit :

Critères	**Source de vérification**
Profil, expérience et équipe de l'organisation : - Examen du statut d'enregistrement, du statut fiscal, des licences, etc. (y compris les certificats/documents pertinents) - Profils/biographies des principaux dirigeants et membres du conseil d'administration (le cas échéant) - Gouvernance et structure de l'organisation (organigramme)	Description de l'entreprise et du modèle commercial Certificats et licences pertinents CV des principaux dirigeants et

Le profil de l'organisation, ses antécédents, sa réputation, son expérience dans le pays, la structure et l'expérience de l'équipe, et si le candidat a mis en œuvre avec succès des projets avec l'UNCDF. Profil, expérience et équipe de l'organisation : - Examen du statut d'enregistrement, du statut fiscal, des licences, etc. (y compris les certificats/documents pertinents) - Profils/biographies des principaux dirigeants et membres du conseil d'administration (le cas échéant) - Gouvernance et structure de l'organisation (organigramme) Le profil de l'organisation, ses antécédents, sa réputation, son expérience dans le pays, la structure et l'expérience de l'équipe, et si le candidat a mis en œuvre avec succès des projets avec l'UNCDF. Le profil de l'organisation, ses antécédents, sa réputation, son expérience dans le pays, la structure et l'expérience de son équipe, ainsi que le fait que le candidat ait déjà mis en œuvre avec succès des projets avec l'UNCDF.	membres du conseil d'administration Organigramme
Informations financières de l'organisation et *additionnalité* financière de l'investissement de l'UNCDF: - L'organisation a-t-elle des pratiques de gestion financière saines ? - L'entité est-elle solvable, c'est-à-dire qu'elle démontre sa capacité à rembourser le prêt en utilisant les flux de trésorerie générés par l'entreprise ? - Pour les entreprises en démarrage/en phase initiale : l'entité doit avoir une activité génératrice de revenus, c'est-à-dire un modèle économique clair avec des flux de revenus clairement identifiés. - Examen d'au moins un an des derniers états financiers vérifiés disponibles. - Examen des prévisions financières disponibles. - Pour les entreprises en phase de croissance/expansion avancée : l'entité doit avoir des fonds propres nets positifs. *Additionnalité* financière de l'investissement de l'UNCDF : Evaluer dans quelle mesure le demandeur ne pourrait pas obtenir de financement auprès de capitaux commerciaux ou semi-commerciaux locaux ou internationaux avec des conditions ou des montants similaires sans le soutien officiel.	Présentation de l'entreprise États financiers Projections financières

Impact social, degré d'innovation, impact sur les ODD et additionnalité de l'impact de l'investissement de l'UNCDF : - Le modèle commercial est-il innovant (caractère unique/composant exclusif) ? - Le modèle d'entreprise s'adresse-t-il aux clients du segment des revenus faibles à moyens et a-t-il un impact positif sur ces derniers, et est-il pertinent pour les ménages à revenus faibles à moyens ? - Chiffres et faits marquants de la performance commerciale/opérationnelle de haut niveau. - Nombre de clients (enregistrés et actifs) ventilés par sexe, âge, taille de l'entreprise, localisation et/ou statut migratoire. *Additionnalité* de l'impact : Impacts de développement plus rapides, plus importants ou meilleurs que ceux que le demandeur aurait pu obtenir sans le financement de l'UNCDF.	Description de l'entreprise et du modèle d'entreprise, y compris les contacts avec les clients
Durabilité et viabilité commerciale de l'entreprise et du secteur d'activité pour l'utilisation proposée des fonds : - Le modèle d'entreprise du secteur d'activité pour l'utilisation proposée des fonds est-il évolutif ? - Le modèle d'entreprise a-t-il un fort potentiel de commercialisation, y compris la rentabilité et/ou le seuil de rentabilité ? - Quelle est la taille et la croissance estimées du marché ? Le modèle d'entreprise contribue-t-il au développement du marché ? - L'investissement de l'UNCDF contribue-t-il à l'*additionnalité* du marché et aux effets positifs de démonstration du marché ?	Description de l'entreprise et du modèle d'entreprise.
Utilisation des fonds - plan d'affaires pour le financement demandé : - Examen du plan d'affaires/de l'accroche/du dossier d'investissement montrant l'utilisation proposée des fonds. - Informations sur l'impact que le financement proposé aura sur l'entreprise (augmentation du nombre de clients et de la clientèle) et contribution au développement du marché. - L'expansion du produit/service proposée par l'organisation, ou toute autre utilisation proposée des fonds, doit couvrir les femmes, les jeunes, les MPME, les petits exploitants agricoles et/ou les migrants à hauteur de 50 % de sa clientèle dans l'ensemble des groupes de clients.	Plan d'affaires, accroche d'investissement, dossier d'investissement Description de l'entreprise et du modèle économique

8. Processus de soumission

8.1 Structure de soumission

Le candidat doit soumettre un formulaire de candidature complet en ligne via la plateforme "Apply" (https://apply.uncdf.org/prog/eoi_ide_pipeline_niger). Toutes les candidatures doivent être rédigées en anglais. Seules les candidatures qui respectent le format de soumission et incluent tous les documents nécessaires seront prises en considération.

Le formulaire de candidature comprend des informations financières telles que les recettes, l'EBITDA, les bénéfices et les ratios de levier pour les 3 dernières années, si elles sont disponibles (en USD ou en monnaie locale, et selon la disponibilité en fonction de la durée de vie de l'organisation) ainsi que d'autres informations sur l'organisation.

8.2 Date limite de soumission et calendrier

Il s'agit d'un appel à manifestation d'intérêt ouvert avec des échéances trimestrielles récurrentes sur un an. Après chaque échéance trimestrielle, l'UNCDF évaluera les demandes d'investissement. Vous trouverez ci-dessous le calendrier des dates limites qui s'appliqueront à cet appel à manifestation d'intérêt :

- Première date limite de candidature : Toutes les demandes doivent être soumises avant 23h59 EDT le 30 Septembre 2022.

- Date limite de dépôt des candidatures pour le quatrième trimestre 2022 : Toutes les demandes doivent être soumises avant 23h59 UTC+1 le 18 décembre 2022.

- Date limite de dépôt des candidatures pour le premier trimestre 2023 : Toutes les demandes doivent être soumises avant 23h59 UTC+1 le 12 mars 2023.

- Date limite de dépôt des candidatures pour le deuxième trimestre 2023 : Toutes les demandes doivent être soumises avant le 11 juin 2023 23h59 UTC+1.

La première date limite trimestrielle pour cet appel à manifestation d'intérêt sera le 30 septembre 2022 à 23h59 UTC+1. Toutes les candidatures doivent être soumises avant le 30 septembre 2022 pour le premier cycle d'évaluation.

8.3 Processus d'évaluation et de sélection

Après la date limite de l'appel à manifestation d'intérêt, l'UNCDF présélectionne les candidats selon les critères de présélection établis et demande ensuite aux organisations présélectionnées de fournir des informations supplémentaires afin d'évaluer les candidats selon les critères d'évaluation organisationnels, financiers et d'impact établis. Les entités les mieux placées sont ensuite considérées comme des investissements potentiels et font l'objet d'une vérification préalable et d'un avis de crédit officiel de l'organisation candidate. Un résumé du processus de gestion des investissements de l'UNCDF est présenté dans la section 5 ci-dessus et un calendrier provisoire est présenté ci-dessous :

Activités	**Calendrier provisoire**
Lancement de l'appel d'offres et diffusion	15 juillet 2022
Événement virtuel : session d'information sur l'avis d'initiative (Inscription ici)	03 Aout 2022
Clôture du premier tour des prospects	30 septembre 2022
Période d'évaluation	Jusqu'à 6mois

UNCDF utilisera les informations soumises pour évaluer les investissements potentiels de prêts et de garanties de son propre bilan, ainsi que les investissements en dette et en capital de ses fonds gérés par des tiers, sur une base continue, en fonction de la disponibilité des fonds.

Veuillez noter qu'en soumettant une entrée, l'UNCDF ne s'engage pas à financer l'organisation candidate, mais indique plutôt qu'elle sera considérée et évaluée pour les opportunités de prêts, de garanties et de prises de participation qui se présenteront à l'avenir.

8.5 Assistance en temps réel de UNCDF

Pour toute question sur le formulaire de soumission en ligne, toute requête ou demande d'assistance, envoyez un e-mail à eoi.niger@uncdf.org.

Un document répondant aux questions fréquemment posées sera disponible sur le site web de l'application à partir du 03 Aout 2022 et sera mis à jour périodiquement.